

**REPUBLIQUE DU SENEGAL**

*Un Peuple – Un But – Une Foi*



**Cabinet du Premier Ministre**

**Secrétariat Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire (SECNSA)**



# **NOTE SUR LA SITUATION ALIMENTAIRE DES POPULATIONS**

**Novembre 2023**

## RESULTATS DE L'ANALYSE DU CADRE HARMONISE EN PERIODE COURANTE

La Cellule Nationale d'Analyse du Cadre Harmonisé (CNA-CH), coordonné par le Secrétariat Exécutif du Conseil National de Sécurité alimentaire (SE-CNSA), a procédé à l'analyse du Cadre Harmonisé (CH) du 06 au 11 novembre 2023, à l'hôtel Palm Beach à Saly Portugal. Les résultats ont montré que sur la période courante de l'analyse (octobre-novembre-décembre), quinze millions-onze mille-huit-cent-quarante-huit (15 011 848) personnes sont en sécurité alimentaire. La population en phase sous pression, insécurité alimentaire modérée, s'élève à deux millions sept-cent-six-mille-cinq-cent-soixante-huit personnes (2 706 568), celle en phase crise à pire (phase 3 à 5) fait trois-cent-quatorze mille-cinquante-cinq personnes (314 055) soit 2% de la population du Sénégal.



	Situation courante				
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Phase 4	Phase 5
Départements	36	9	0	0	0
Population	15 011 848	2 706 568	314 055	0	0

**Carte 1 : situation alimentaire en phase courante**

## RESULTATS DE L'ANALYSE DU CADRE HARMONISE EN PERIODE PROJETEE

Pour la période projetée, qui correspond à la soudure juin-juillet-août, en raison de l'augmentation saisonnière des prix des denrées de base, des difficultés d'accès physique aux marchés durant l'hivernage, de l'épuisement des stocks, notamment en milieu rural, la situation alimentaire connaîtrait une dégradation. La population en phase sous pression pourrait atteindre quatre millions-cent-six mille deux-cent-cinquante-cinq personnes (4 106 255). Le nombre de personnes en phase 3 à 5 passerait à sept-cent-vingt-six mille sept-cent-quatre-vingt-un personnes (726 781) ce qui représente 4% de la population analysée. Par ailleurs, deux (02) départements pourrait basculer en phase crise, il s'agit de Ranérou et Goudiry.



	Situation projetée				
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Phase 4	Phase 5
Départements	18	25	2	0	0
Population	13 199 435	4 106 255	683 252	43 529	0

**Carte 2 : situation alimentaire en phase projetée (juin- août 2024)**

Afin de répondre aux besoins spécifiques des populations (humaines et animales) en état d'insécurité alimentaire et nutritionnelle, le Plan National de Réponse (PNR) est considéré comme le principal référentiel pour toutes les interventions en matière de gestion des crises alimentaires et nutritionnelles. Il est conçu pour permettre une planification idoine des activités et aussi une coordination du suivi des actions de l'ensemble des acteurs impliqués dans les opérations d'assistance et d'appui. Grâce à une planification conjointe, les interventions se feront de manière coordonnée et multisectorielle entre l'Etat et les autres intervenants.

La stratégie de réponse de mise en œuvre de 2024, s'effectuera de manière coordonnée suivant une approche intégratrice qui prend en considération les problématiques de sécurité alimentaire, nutrition et opération sauvegarde bétail. Ainsi, elle se décline en trois (03) volets :

- Une assistance alimentaire basée sur la distribution de vivres, bons alimentaires et/ou d'espèces (cash transfert);
  - Une prise en charge de la malnutrition chez les enfants de 0 à 5 ans et les FEFA ;
- Une assistance au bétail au travers d'une opération de sauvegarde du bétail (OSB) pour **486 698** Unités de Bétail tropical (UBT).

**Concernant l'assistance alimentaire**, le principe de la mise en œuvre de ce volet repose sur une distribution de cash transfert ; vivre et/ou bons d'achat alimentaire pour deux interventions et à des périodes différentes.

- ***La première période consiste*** à mener une intervention précoce dès le mois de janvier et couvrira trois mois (janvier-février-mars 2024). Cette intervention concernera **314 055** personnes, soient **39 257** ménages sur l'ensemble du pays.
- ***La seconde intervention*** couvrira la période de soudure (juin-juillet-août 2024) et si rien n'est fait d'ici **726 781** personnes seront concernés, soit **90 848** ménages.